

PANORAMA

Cahier thématique



Renforcer la préparation et la résilience face aux crises sanitaires



© OIE / Abdullah Alfrekh

PERSPECTIVES

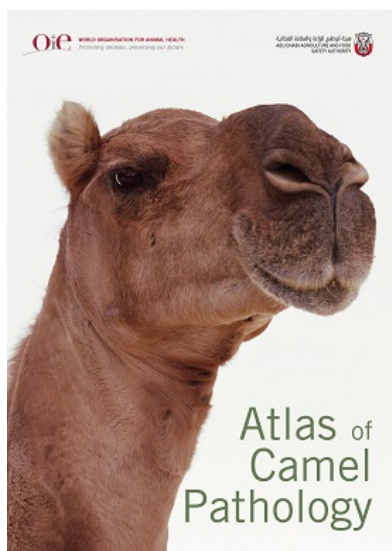
DOSSIER

AUTOUR DU MONDE

Le réseau CAMENET a été mis en place suite à une série de discussions au niveau régional (Moyen-Orient) et international sur l'importance de la collaboration pour améliorer nos connaissances sur les maladies des dromadaires. En se concentrant sur la lutte contre les maladies touchant cette espèce, le réseau CAMENET aide ses pays membres à développer la filière.

Le réseau CAMENET permet de mettre en commun l'expérience et des connaissances visant à améliorer les capacités scientifiques et technologiques en matière d'épidémiologie et de diagnostic des maladies des dromadaires dans la sous-région. Le réseau joue aussi un rôle de coordination, facilite la collaboration scientifique entre les membres du CAMENET et les centres de référence sur des sujets spécifiques, et diffuse les connaissances.

Le développement de réseaux scientifiques facilite la communication et le travail en commun, deux composantes essentielles de la gestion des urgences



La communication en réseau est l'un des éléments les plus décisifs de la gestion des urgences ; elle joue un vrai rôle en renforçant la capacité de riposte et le partage des connaissances. Le coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS-CoV) – qui a sévi dans la sous-région – et la pandémie actuelle de COVID-19 démontrent clairement l'importance d'harmoniser les travaux, les études et les recherches scientifiques pour mieux répondre à l'urgence et réduire l'impact des maladies.

Si le réseau CAMENET est particulièrement axé sur les maladies des dromadaires, il joue un rôle tout aussi important dans la coordination et l'harmonisation des efforts de recherche, l'évaluation des risques et le partage des connaissances pour l'anticipation et la réponse à l'urgence. Par exemple, lorsque les premiers cas de maladie à prion chez le dromadaire ont été signalés en Afrique du Nord, le réseau CAMENET a lancé une initiative visant à apporter des réponses aux principales problématiques qui se présentaient, par exemple la définition de ce qui constitue un cas, le suivi épidémiologique, la biosécurité, le renforcement des moyens de contrôle, la notification précoce et la riposte, les facteurs de risque ou encore la collecte de renseignements sur la maladie [1]. Le but de cette initiative était de faire paraître un document de travail qui détaille clairement les procédures à suivre lorsque des cas apparaissent, afin d'aider les pays membres à élaborer leurs propres plans d'intervention. À cet effet, le réseau CAMENET a été à l'initiative d'une collaboration avec l'[Institut italien de la santé](#) et l'[Istituto Zooprofilattico Sperimentale del Piemonte](#),

[Liguria e Valle d'Aosta](#) (Laboratoire de référence de l'OIE) pour préparer le [document de travail sur la maladie à prion des camélidés](#). En résumé, cette collaboration démontre clairement que le développement de réseaux scientifiques facilite la communication et le travail en commun, deux composantes essentielles de la gestion des urgences.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le [site internet du réseau CAMENET](#)

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2020.2.3157>

AUTOUR DU MONDE

▶ INITIATIVES DU RÉSEAU

Un réseau régional pour les maladies des dromadaires : le réseau CAMENET

MOTS-CLÉS

#Camel Middle East Network (CAMENET), #camélidé, #centre de référence, #encéphalopathie spongiforme transmissible, #gestion de l'urgence, #Moyen-Orient.

AUTEURS

[S. Al Muhairi](#), Veterinary Laboratories Division, [Abu Dhabi Agriculture and Food Safety Authority \(ADAFSA\)](#) (Émirats Arabes Unis).

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



Des Omanis marchent et dansent après une course de dromadaires traditionnelle.

©Katiekk2/Getty Images

RÉFÉRENCES

1. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2019). – Report of the 15th Conference of the OIE Regional Commission for the Middle East, Abu Dhabi, United Arab Emirates, 10–14 November 2019.

L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 323 centres d'expertise scientifique et 13 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur www.oie.int



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : www.oiebulletin.com



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int